



## Organisation Brassage

U15 et U18 Niveau 2

Saison 2018/2019

### Modalités d'organisation

Les équipes s'engageant au niveau 2 ne pourront plus rejoindre le niveau 1.

Possibilité d'intégrer le brassage en cours de route. Toutefois, le classement final tiendra compte des résultats acquis quelque soit le nombre de rencontres disputées (1 à 6 voire 7)

Les ententes seront acceptées que si les clubs ont remplis le document adéquat et retourné au District.

Déroulement sur 7 journées (U15) ou sur 6 journées (U18) en formule échiquier avec Etablissement d'un classement après chaque journée

La commission se réserve le droit de redescendre, à n'importe quel moment du brassage, une équipe de niveau 1 au niveau 2 si ces résultats au niveau 1 sont en contradiction avec le niveau.

Désignation des rencontres en fonction du classement de la journée précédente

Chaque équipe ne pourra rencontrer la même équipe durant toute cette phase de brassage

**Pas de penalty à tirer à la fin de la rencontre si celle-ci se termine sur un score nul entre les 2 équipes.**

### Saisie des résultats

Outre le fait de devoir saisir le résultat de la rencontre sur le site du District ( le plus rapidement possible et **au plus tard le samedi soir 21 heures** )

**Le club recevant aura obligation d'envoyer par mail le résultat du match dès la fin de la rencontre à l'adresse suivante ( [philippefour@free.fr](mailto:philippefour@free.fr) )**

Tout résultat non saisi pour 21 heures ou non envoyé par mail sera sanctionné d'une **amende de 5 euros**.

**En cas de résultat non communiqué**, il faut se reporter au paragraphe rencontre non disputée (ci-dessous).

Les rencontres seront visibles dans la **rubrique 'Coupes'** sur le site du District

**Pour les rencontres se terminant par un score nul, saisir le résultat puis indiquez 1 tab à 0 pour les tirs aux buts, ceci permettra la validation de la FMI.**

### Contact

**Chaque club** fournira les nom, mail et n° de portable de l'éducateur responsable pour le **01/09 au plus tard**.

Ces coordonnées sont à transmettre au référent du brassage : Philippe FOURE – email : [philippefour@free.fr](mailto:philippefour@free.fr)

Si vous avez des questions sur l'organisation générale, n'hésitez pas.

Les réponses (si elles sont d'intérêt général) pourront être transmises à l'ensemble des éducateurs.

### Calendrier des 7 journées (U15) ou des 6 journées (U18)

Journée	U15	U18
1	Samedi 8 Septembre 2018	Samedi 8 Septembre 2018
2	Samedi 15 Septembre 2018	Samedi 22 Septembre 2018
3	Samedi 22 Septembre 2018	Samedi 29 Septembre 2018

4	Samedi 29 Septembre 2018	Samedi 13 Octobre 2018
5	Samedi 13 Octobre 2018	Samedi 20 Octobre 2018
6	Samedi 20 Octobre 2018	Samedi 3 Novembre 2018
7	Samedi 3 Novembre 2018	

## Journée n° 1

Désignation des rencontres en évitant les longues distances kilométriques

## Journées n° 2 à 6 voire 7

Désignation des rencontres en fonction du classement de la journée précédente

Classement établi sans prise en compte du goal-average

Les équipes avec le même nombre de points sont considérées à égalité

Dans la mesure du possible, alternance entre réception et déplacement

A partir de la journée 4, les rencontres se joueront sur le terrain de l'équipe ayant effectuée le plus grand nombre de déplacement. En cas de nombre identique, c'est l'équipe la mieux classée qui recevra.

## Rencontre non disputée

Aucune rencontre ne pourra être jouée **ultérieurement** à la date prévue même avec l'accord des 2 clubs.

En cas de report de match pour cause d'arrêté municipal, la rencontre sera inversée si possible à la même date, sinon elle se jouera le **mercredi suivant la date initiale et au lieu prévu.**

En cas de report de match par l'arbitre de la rencontre, la rencontre se jouera le **mercredi suivant la date initiale et le lieu sera inversé.**

Pour l'établissement du classement, les 2 équipes concernées se verront attribuer **3 points avec un score de 0 à 0** pour la désignation des rencontres se jouant le week-end suivant (si 2 semaines avant la prochaine rencontre, nous attendrons le résultat de la rencontre jouée le mercredi).

Le classement sera réactualisé une fois la rencontre disputée.

## Classement final

Le classement final sera défini comme suit :

- Nombre de points
- Goal-Average particulier à condition que toutes les équipes se soient rencontrées
- Goal-Average général en retirant le score avec la meilleure différence
- Meilleure attaque en retirant le match avec le plus de but inscrit
- Tir au sort

## Répartition des équipes pour la 2<sup>ème</sup> phase en aller-retour

La répartition des équipes du niveau 2 viendront à la suite des équipes déjà réparties du niveau 1 (cf Organisation du Brassage U15 et U18 Niveau 1)

## Cas Particuliers

- **Forfait Général** lors de la 1<sup>ère</sup> journée : l'équipe restante marquera 3 points (0 but pour et 0 contre)
- **Forfait Général** entre les journées 2 à 6 voire 7 : les résultats enregistrés contre cette équipe restent acquis.
- **Forfait Ponctuel** annoncé au District avant le vendredi 17 heures :
  - l'équipe étant forfait marquera -1 point (0 but pour et 0 contre)
  - l'équipe adverse marquera 3 points (0 but pour et 0 contre)
- **Forfait Ponctuel** au-delà du vendredi 17 heures :
  - l'équipe étant forfait marquera -1 point (0 but pour et 3 contre)
  - l'équipe adverse marquera 3 points (3 buts pour et 0 contre)

Au cas où le nombre d'équipes serait impair ou venait à devenir impair, l'équipe exemptée est celle qui est classée dernière à l'issue de chaque classement (sauf la 1<sup>ère</sup> journée où la programmation a déjà désigné l'équipe exempte).

➤ l'équipe exemptée marque automatiquement 3 Pts (0 but pour, 0 but contre).

- aucune équipe n'est exemptée deux fois, si c'était le cas, ce sera l'équipe la précédant au classement et n'ayant pas été exemptée.

La Commission des Jeunes